

fruits si vraiment nutritifs et délicieux, qu'on nomme l'intégrité, la justice et la vertu.

Platon ne se borne pas à définir l'objet de l'éducation : il donne aussi des prétextes ; il veut que l'enfance soit initiée de bonne heure à la connaissance de la Divinité par " les fables, la tragédie, l'ode, l'épopée."

Le sentiment populaire s'affirme avec une lugubre et navrante intensité dans le supplice de Socrate. Sur le simple soupçon d'avoir attaqué dans son enseignement les dieux de la patrie, ses concitoyens le condamnent à la mort.

Plutarque disait :

" Une *bonne* éducation est la source et la racine d'une vie vertueuse."

" Si les écoles, en donnant l'instruction, ajoute Quintilien, devait corrompre les mœurs, je n'hésite pas à dire qu'il faudrait préférer la vertu au savoir."

La pensée de ces maîtres de la science païenne est le reflet des mœurs et des idées de leurs siècles. Pythagore et Xenophon, Zoroastre et Boudha, les Phéniciens et les Egyptiens, les Perses et les Hindous, tous font des dieux et de la vertu les objets principaux de l'éducation. " Donnez tout à l'homme excepté la vertu, vous n'aurez rien fait pour son bonheur," s'écrie Platon.

Or, la vertu n'est pas une émotion du corps ni le fruit des sciences profanes. C'est un sublime élan du cœur, c'est une habitude de l'âme, le triomphe de la volonté sur les mauvaises inclinations, un don de Dieu. L'éducation manque donc à sa haute mission quand elle omet de diriger l'esprit de l'enfant vers la Divinité, quand elle néglige de lui enseigner, non point seulement les principes de la loi naturelle, mais la religion elle-même, laquelle, pour nous, catholiques, ne peut être que la religion révélée du Christ, venue jusqu'à nous par le magistère infaillible des pontifes romains, successeurs certains de Pierre.

Aux premières époques de l'histoire romaine, on était tellement pénétré de la nécessité de l'intervention de la Divinité dans tous les actes de la jeunesse que les croyances populaires plaçaient deux déesses à côté de l'enfant quand il sortait de la maison, et deux autres quand il y rentrait. Gracieuse et touchante évocation, souvenir oblitéré du décret providentiel qui remet l'homme à la garde de l'ange tutélaire. Les chants sacrés formaient un catéchisme,